

Des jardins en bas de l'appart ?

Rencontre de propriétaires,
d'habitants et d'usagers du
quartier du Burck

Appui au projet métropolitain bordelais
« Plantons 1 million d'arbres »

étude

10 / 2023



Contexte	p.3
1 Pourquoi le Burck ? Des enjeux de qualité paysagère et des besoins de plantation	p.4
2 La rencontre, objectifs et éléments de méthode	p.6
3 Synthèse des envies et des freins formulés par les participants	p.8
4 Les propositions des participants en détail	p.12
Conclusion, pour aller plus loin	p.26
Annexes	p.30

Contexte

L'a-urba accompagne Bordeaux Métropole dans le déploiement de l'opération « Plantons 1 million d'arbres » dans différentes situations urbaines et paysagères du territoire.

Au Burck, quartier d'habitat dense de 1 203 logements, aménagé entre 1964 et 1969¹ à cheval entre Mérignac et Pessac, et doté de près de 6 ha « d'espaces verts » non aménagés et peu ou pas plantés, l'a-urba a initié une démarche exploratoire questionnant les possibilités de végétaliser et d'aménager des jardins en pieds de bâtiments.

Cette démarche est basée sur une rencontre de copropriétaires, d'habitants et d'usagers du quartier qui a eu lieu le 24 mai 2023, et qui a permis de faire connaître les outils d'aide à la plantation proposés par Bordeaux Métropole, et de questionner les envies de valoriser, planter et de s'approprier les nombreux « espaces verts » du quartier. Des freins potentiels à la plantation et à l'aménagement de jardins ont également été mis en évidence.

Ce livret rappelle les enjeux de plantation concernant le quartier et présente une synthèse des échanges, des envies et des freins formulés par les participants à la rencontre.

¹Source : ville de Mérignac



1. Pourquoi les copropriétés du Burck ?

Des enjeux de qualité paysagère et des besoins de plantation

Un enjeu fort de valorisation des « espaces verts » et des pieds de bâtiments :

- 5,68 ha « d'espaces verts » peu ou pas plantés, peu « valorisés » et peu utilisés, appartenant à dix copropriétés et gérés par une Association Syndicale Libre mutualisée :
 - Six copropriétés verticales : Héliotropes, Iris, Géraniums, Églantines, Dahlias, Fougères ;
 - Trois copropriétés horizontales : Bouleaux, Acacias, Chênes ;
 - Une copropriété mixte (commerces et logements) : le Centre Commercial.
- Des bâtis sont en cours de réhabilitation sur les copropriétés verticales, avec une OPAH en cours menée par la puissance publique (Bordeaux Métropole, les communes de Pessac et Mérignac). Les opérations portent sur la réhabilitation structurelle des bâtis (années 60/70) mais pas des « espaces verts ».

Un besoin important de jardins de proximité offrant agrément, fraîcheur et intimité :

- Des logements collectifs sans pièce extérieure (pas de balcon, pas de terrasse, pas de loggia) ;
- Des façades exposées sud et ouest avec des températures élevées pendant les périodes chaudes ;
- De rares espaces ombragés en pied de bâtiment et sur les espaces de pleine terre. Aucun jardin ou parc d'agrément de proximité en dehors du bois du Burck ;
- Des vis-à-vis importants dans les copropriétés verticales.

Un enjeu fort de renforcement de la richesse écologique et de la biodiversité au sein du quartier

Les espaces de pleine terre du quartier présentent une très faible diversité végétale, à la fois en termes d'espèces et en termes de strates végétales : de vastes espaces uniquement enherbés, dépourvus d'arbres, d'arbustes, de vivaces.



Les copropriétés du Burck, quartier intra-rocade, à cheval entre les communes de Mérignac et de Pessac



Cœur d'îlot dans la copropriété des Géraniums avec vue sur un des bâtiments de la copropriété des Églantines

**PÉRIMÈTRE DES COPROPRIÉTÉS
ET SURFACES DES ESPACES VERTS
PEU OU PAS PLANTÉS ET NON AMÉNAGÉS**

- a** Les Bouleaux : environ 10 500 m²
- b** Les Chênes : pas d'espace libre à planter
- c** Les Fougères : 9 500 m²
- d** Le Centre commercial : 2 000 m²
- e** Les Dahlias : 6 500 m²
- f** Les Églantines : 3 000 m²
- g** Les Géraniums : 5 000 m²
- h** Les Héliotropes : 6 300 m²
- i** Les Iris : 4 000 m²
- j** Les Acacias : 10 000 m²



2. La rencontre

Objectifs et éléments de méthode

Objectifs de la rencontre :

- Présenter les outils d'accompagnement proposés par Bordeaux Métropole pour conduire les copropriétaires et collectifs d'habitants dans des projets d'aménagement de jardins et de plantations ;
- Recueillir les envies de projets de jardins et de plantations des participants et partager les freins éventuels à les réaliser dans le quartier.

Les participants :

- Une trentaine dans laquelle la quasi-majorité des copropriétés fut représentée ;
- Divers profils : copropriétaires, locataires, animatrices et animateurs du centre Social du Burck, élus de Mérignac et de Pessac, agents des mairies de Mérignac et de Pessac, représentants de la Maison des Habitants du Burck, usagers du quartier, commerçants.

Méthode :

- Des échanges en salle ;
- Une déambulation dans le quartier d'une heure environ centrée sur les plus grands espaces libres des copropriétés, avec des arrêts sur les terrains non plantés. La déambulation crée un moment de discussion in situ. Les participants expriment leurs envies dans un carnet de bord (nota : plusieurs participants ont parfois rempli un carnet de bord à plusieurs).

Le parcours :

9 arrêts sur la plupart des grands espaces libres non plantés des copropriétés* :

- 1/ Le Burck centre commercial
- 2/ Héliotropes
- 3/ Iris
- 4/ Géraniums
- 5/ Acacias
- 6/ Églantines
- 7/ Dahlias
- 8/ Fougères ouest (Terrain libre)
- 9/ Fougères est

* Les espaces libres des copropriétés du nord et certains espaces de la copropriété Acacias n'ont pas été inclus dans la déambulation pour une question de temps de parcours. Les participants ont néanmoins évoqué le potentiel de plantation important à prendre en compte sur ces terrains.



Rencontre des habitants au château et déambulation dans les espaces libres des copropriétés du quartier

ITINERAIRE DE LA DEAMBULATION



3. Synthèse des envies et des freins formulés par les participants

Cette synthèse s'appuie sur les propositions formulées par les participants dans les carnets de bord.

1/ Aménager des jardins dans les cœurs d'îlots et sur les terrains libres des copropriétés

Concevoir des jardins en cœurs d'îlots avec des aménagements et des plantations spécifiques à chaque copropriété. Aménager et planter pour :

- Offrir des espaces extérieurs de proximité pour le repos, l'oxygénation, la contemplation, le divertissement ;
- Procurer de l'ombrage et de la fraîcheur l'été ;
- Masquer les vis-à-vis et les pieds d'immeubles et agrémenter les pieds de bâtiments ;
- Permettre le jardinage ;
- Masquer les poubelles.

Faire des plantations de « grands arbres », d'« arbustes » et de « plantes basses fleuries » (trois strates végétales) dans chaque cœur d'îlot et sur chaque espace vert non valorisé. Planter une grande diversité d'essences.

Planter des arbres et arbustes fruitiers et aménager des jardins potagers et des vergers. Étendre le jardin partagé existant ou en aménager de nouveaux.

Les habitants souhaitent planter eux même des arbres. Prévoir des systèmes de récupération d'eau dans les futurs projets de réhabilitation des bâtiments.

2/ Améliorer le confort des piétons et installer du mobilier

Aménager des allées piétonnes qui traversent les cœurs d'îlots afin d'inviter à la promenade et être à pied sec lorsqu'il pleut.

Installer du mobilier urbain dans les cœurs d'îlots : des bancs, des tables de pique-nique, des kiosques, des boîtes à livres, des aires de jeux, et des fontaines à eau.

Installer des nichoirs à rapaces sur les toitures pour éliminer les pigeons.

Identifier des aires canines et mettre des distributeurs de poches à chien.

3/ Planter le long des rues, reprendre et végétaliser les parkings

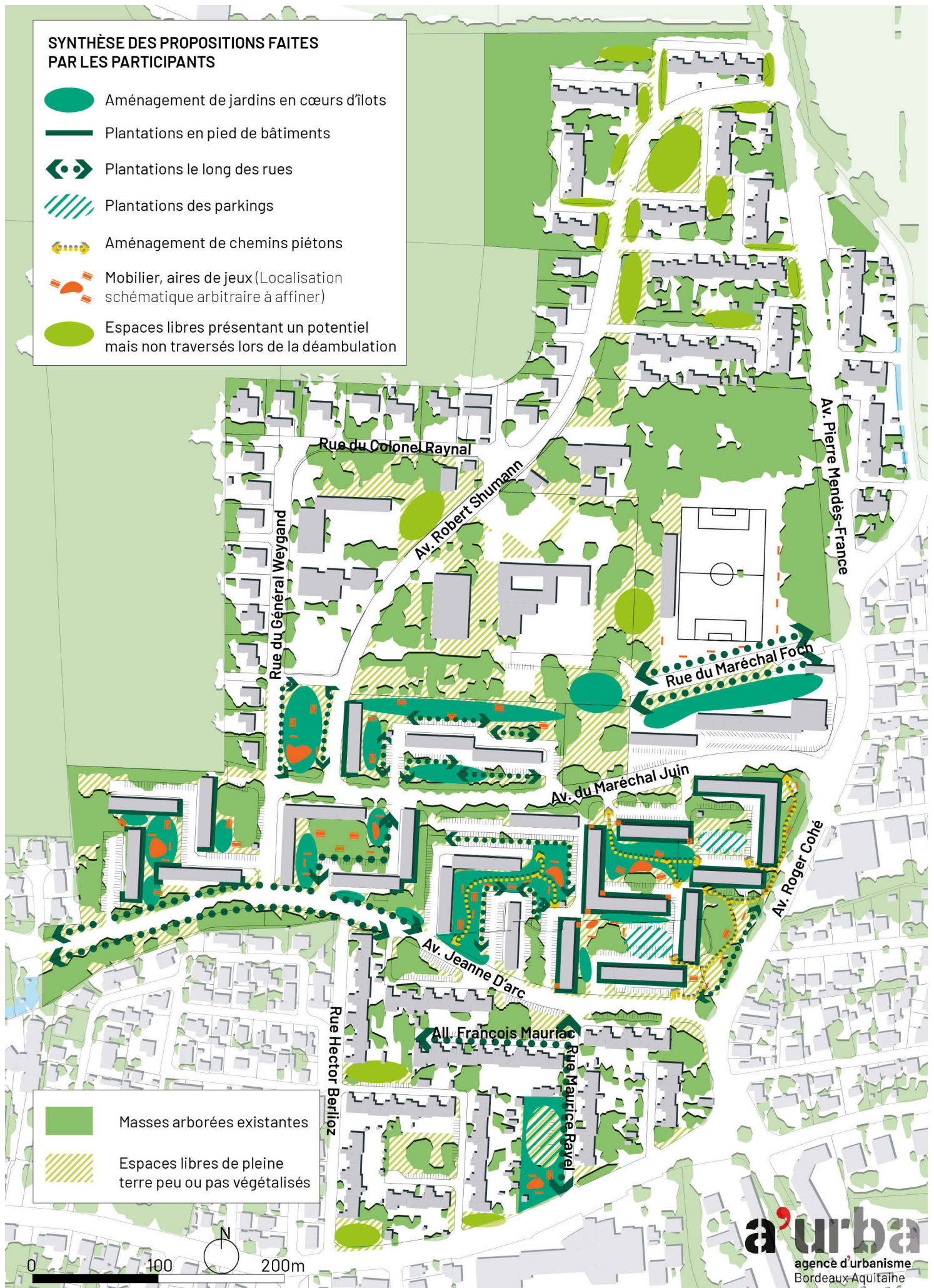
Planter des arbres le long des rues pour atténuer l'effet routier des rues et amener de l'ombre : « *cachez la route et atténuez le passage, le bruit des véhicules* ».

Reprendre et végétaliser les parkings : « planter des arbres le long des places de parking. Séparer les espaces verts des parkings avec des buissons. »

Masquer les poubelles par des plantations.

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS FAITES PAR LES PARTICIPANTS

-  Aménagement de jardins en cœurs d'îlots
-  Plantations en pied de bâtiments
-  Plantations le long des rues
-  Plantations des parkings
-  Aménagement de chemins piétons
-  Mobilier, aires de jeux (Localisation schématique arbitraire à affiner)
-  Espaces libres présentant un potentiel mais non traversés lors de la déambulation





VERBATIMS

« Planter des gros arbres. »

« Planter des arbres au centre du terrain pour l'ombre et des buissons pour une harmonie de couleurs et dégager des odeurs. »

« Planter des essences diverses. »

« Planter quelques arbres à feuilles caduques, des petits arbustes sans entretien »

« Installer des tables, des bancs, une fontaine à eau, des balançoires. »

« Aménager une allée piétonne bordée d'arbustes avec des abords pour se poser »

« Planter des arbres pour cacher les vis-à-vis. »

« Aménager un jardin de fleurs avec des couleurs. »

« Planter des fleurs en adéquation avec le nom des résidences. Indiquer le nom des plantes et des arbres pour pouvoir les apprendre »

« Remplacer les arbres morts qui ont disparu et n'ont jamais été remplacés »

« Rajouter une mini parcelle partagée pour créer du lien social entre les petits et les grands. »

« Végétaliser sous les fenêtres des gens pour toutes les résidences. »

« Planter des arbres fruitiers (figiers) et beaucoup de fleurs. »

« Aménager un jardin d'enfants avec des bancs. »

Les questionnements et les freins évoqués par les participants

- **Le coût des projets de plantation et d'aménagement de jardin.**
Quelle prise en charge reviendra aux habitants ?
- **Quel(s) accompagnement(s) technique(s) possible(s) pour la conception, la réalisation et la plantation des jardins ?**
- **Quelle(s) forme(s) d'accompagnement(s) possible(s) pour la gestion et l'entretien des jardins et des plantations ?**
- **Prendre en compte les nuisances (bruit, sécurité) liées aux rassemblements possibles dans les jardins lors de la phase de conception.**



4. Les propositions des participants en détail

Cette partie reprend en détail les propositions formulées par les participants dans les carnets de bord.

1/ Le Burck centre commercial

> 2 000 m² de pleine terre peu ou pas plantés



Propositions des participants :



> **Aménager un jardin entre la rue et les bâtiments :**

« Faire un petit parcours type sentier avec arbustes fleuris. Installer un potager, des arbres fruitiers, des haies véricoles. »



> **Installer du mobilier :**

« Mettre des bancs face au stade ». (Nota : localisation schématique arbitraire à affiner)



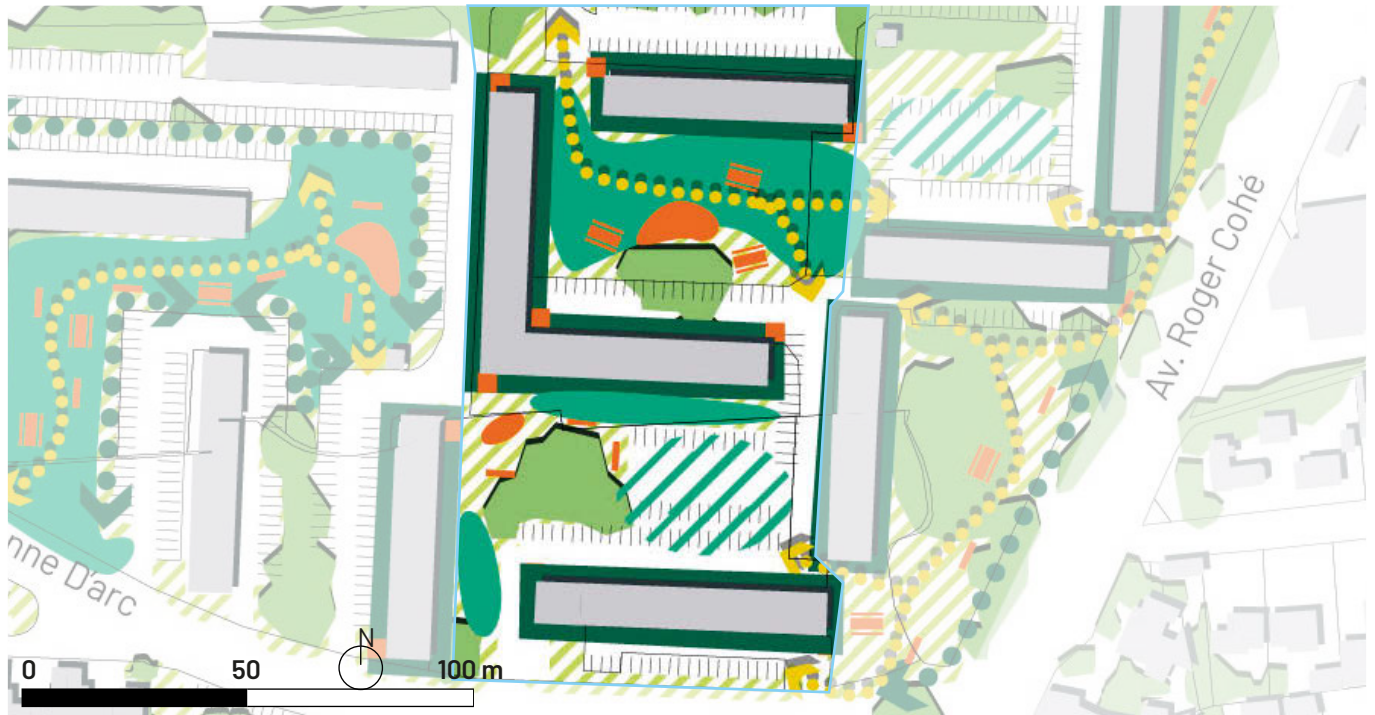
> **Accompagner la rue Maréchal Foch de plantations d'arbres et d'arbustes :**

« Planter le long de la rue, le long du stade, le long du parking, le long des poubelles. Planter pour amener de l'ombre et pour masquer le centre commercial. Planter des essences fleuries, de la vigne, des arbres fruitiers. »



2/ Héliotropes

> 6 300 m² de pleine terre peu ou pas plantés



Propositions des participants :



> Aménager un jardin arboré sur le terrain en coeur d'îlot au nord et sur les espaces libres au sud :

« Planter des arbres de hauteurs différentes tout autour du terrain (nord) et au centre pour générer de l'ombre, délimiter les immeubles. Remplacer les arbres morts disparus. Aménager un jardin de couleurs et d'odeurs. Planter des arbres fruitiers (figuier, ...), des arbustes et des buissons à fleur, une spirale à aromatiques. Installer des plantes grimpantes fleuries sur une pergolas. Installer des bacs à légumes, vivaces, fleurs. »



> Masquer les vis-à-vis et les pieds d'immeubles :

« Planter des arbres pour cacher les vis-à-vis et des arbustes pour masquer les pieds d'immeubles. »



> Améliorer le confort des piétons :

« Aménager une allée piétonne bordée d'arbustes avec des abords pour se poser. Une allée piétonne est aujourd'hui non matérialisée mais bien empruntée. »



> Installer du mobilier :

« Installer des bancs et des tables sous les arbres, une fontaine à eau et des poubelles. Aménager une aire de jeux pour enfants. Installer des réserves d'eau reliées aux descentes d'eau de pluie des bâtiments. Installer des nichoirs à rapaces pour chasser les pigeons. » (Nota : localisation schématique arbitraire à affiner)



> Végétaliser les abords des parkings :

« Arborer les parkings. »

3/ Iris

> 4 000 m² de pleine terre peu ou pas plantés



Propositions des participants :



> **S'inspirer des plantations existantes :**
« Belle place déjà bien arborée. Exemple d'aménagement qui procure un bel environnement, de l'ombre, et un vrai point de rencontre qui ne génère pas de nuisance nocturne. Enlever les parasites qui se sont installés sur les gros arbres. »



> **Planter en pied de bâtiments :**
« Végétaliser sous les fenêtres des gens pour toutes les résidences. Planter des buissons, des massifs, des petits arbres et arbustes de hauteurs dégressives aux pieds des immeubles. »



> **Planter le long de l'avenue Roger Cohé, de la piste cyclable, des poubelles :**
« Planter quelques arbustes, des buissons, des haies le long de l'avenue Roger Cohé pour cacher la route et atténuer le passage, le bruit des véhicules. Planter des arbres à l'angle de l'av. Jeanne d'Arc et av. Roger Cohé). Planter une haie et quelques buissons le long de la piste cyclable (sécurisant / isolant). Cacher les poubelles par des arbres. »



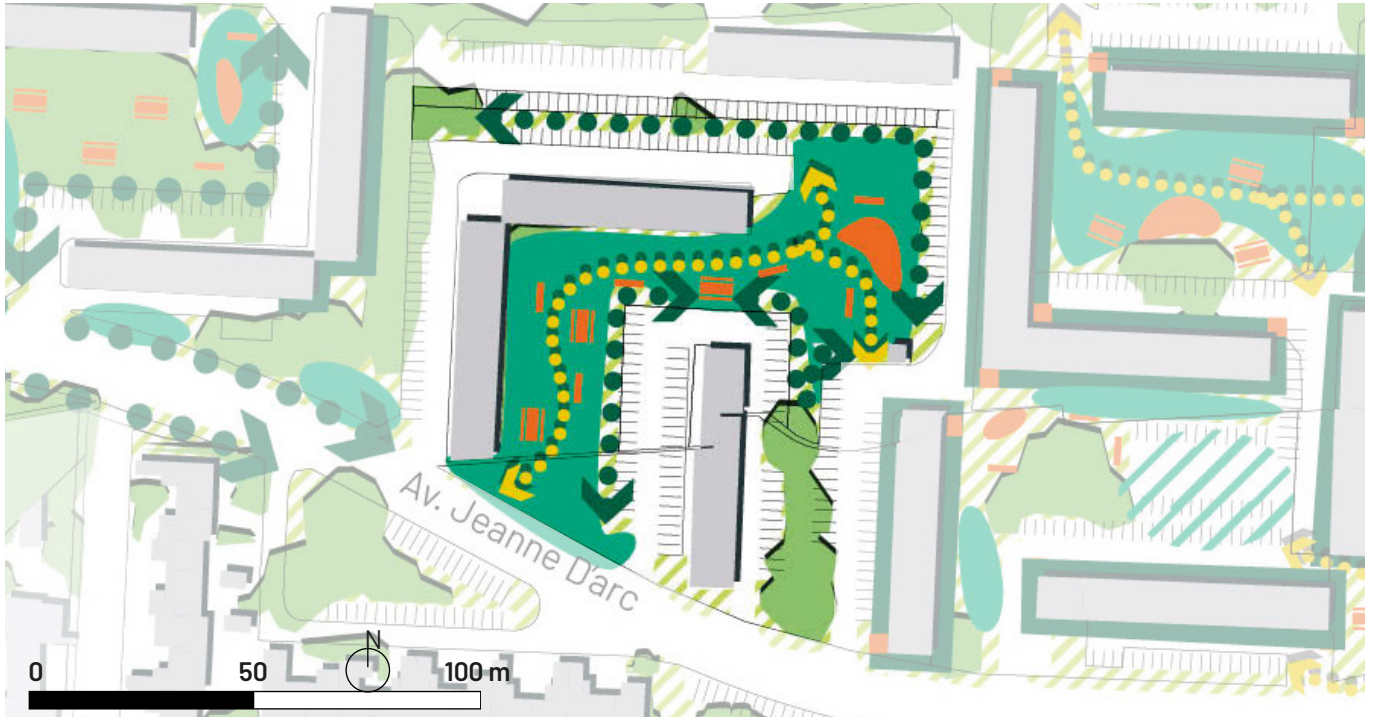
> **Améliorer le confort des piétons et installer du mobilier :**
« Installer des bancs le long de l'avenue Roger Cohé. Aménager une allée piétonne et prévoir des tables, des poubelles. »



> **Reprendre et végétaliser les parkings :**
« Rajouter quelques buissons côté parking. Refaire l'aménagement des stationnements et de la végétalisation contre Héliotrope. Actuellement stationnement sur terrain boueux au centre des résidences. Délimiter les parkings des espaces verts. Mettre des poteaux en bois plutôt qu'en béton. »

4/ Géraniums

> 5 000 m² de pleine terre peu ou pas plantés



Propositions des participants :



> Aménager un jardin à vocations multiples sur l'ensemble du terrain :

« Planter des arbres et des arbustes sur cet immense espace. Planter des gros arbres au milieu (x 4 ou plus), dont des arbres à feuilles caduques, et des petits arbustes sans entretien, dont des des arbustes fruitiers. Aménager un jardin partagé. Les essences d'arbres fruitiers à planter : cerisiers, pommiers, poiriers, néfliers, etc. »



> Améliorer le confort des piétons et des usagers :

« Aménager une allée piétonne. Installer des bancs, des tables, une fontaine à eau. Aménager une aire de jeux pour les enfants. »



> Végétaliser les abords des parkings :

« Planter des arbres le long des places de parking. Séparer les espaces verts des parkings avec des buissons. »



5/ Acacias

> 10 000 m² de pleine terre peu ou pas plantés



Propositions des participants :



> Aménager un parking planté sur l'espace libre qui borde la rue Maurice Ravel :

« Faire une allée arborée et buissonnante pour accompagner le trajet des voitures. Installer des haies pour délimiter et permettre aux voitures de sortir des garages. Aménager un circuit pour accéder aux garages et à des espaces de stationnement. Aménager un parking qui réponde à un besoin local. Aménager le reste en espaces verts. Planter des gros arbres (x 4 ou plus) et planter des arbustes. »



> Arborer les bords de voiries :

« Planter des arbres le long de l'allée François Mauriac. Planter des arbustes le long de la rue Maurice Ravel. »



> Améliorer le confort des piétons et des usagers du quartier :

« Installer des tables, des bancs, une fontaine à eau. Aménager une aire de jeux, un jardin d'enfants avec des bancs. »

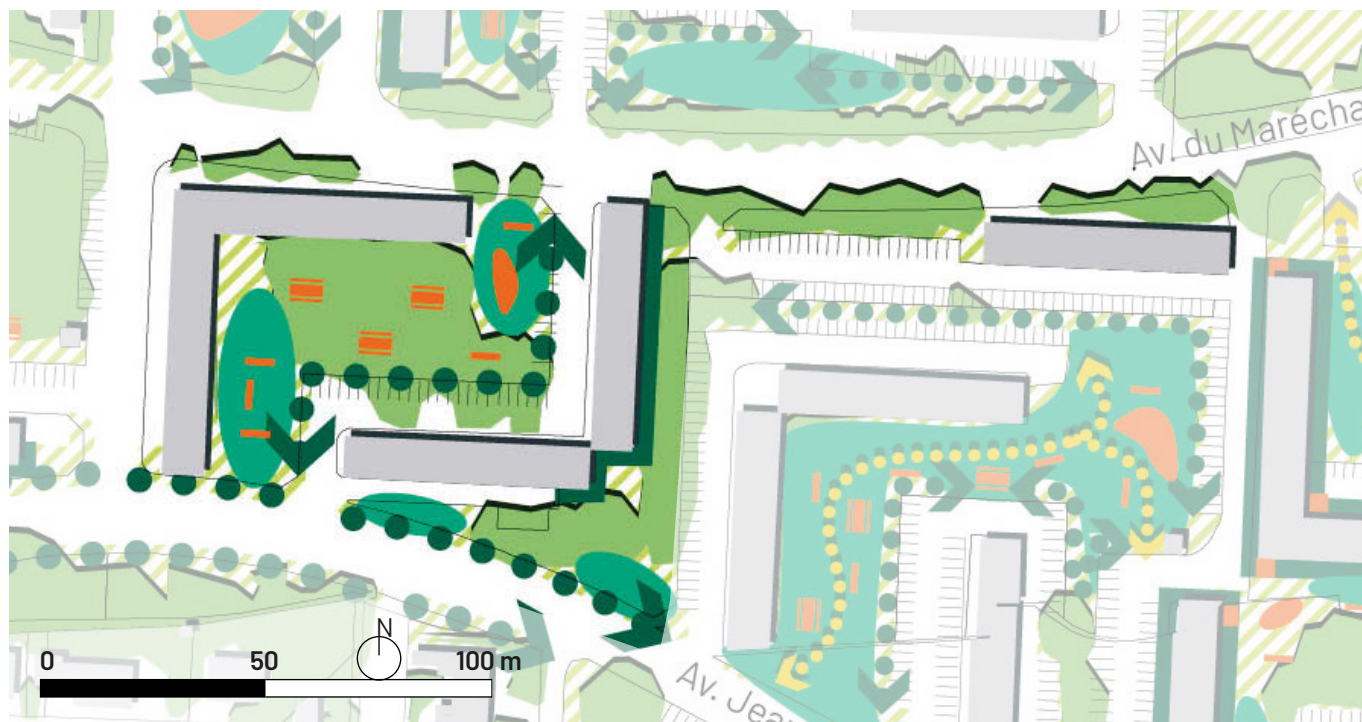


> Secteurs non traversés lors de la déambulation mais présentant un potentiel de plantation évoqué par les participants



6/ Églantines

> 3 000 m² de pleine terre peu ou pas plantés



Propositions des participants :



> S'inspirer des plantations et du mobilier existant :

« C'est plutôt bien comme ça. Aménagement global à prendre en exemple pour témoigner des aspects positifs (arbres et bancs). Prendre cet exemple d'aménagement paysager autour des conteneurs à poubelles pour le proposer aux autres endroits. »



> Renforcer les plantations existantes :

« Planter beaucoup d'arbres. Prolonger les plantations d'érables existants. En bordure sur les parties vides, compléter par la plantation de gros arbres (ormeaux). Derrière le long de l'immeuble, mettre des arbustes. »



> Arborer les abords de rues :

« Planter des arbustes le long de l'avenue Jeanne d'Arc et le long de la rue des Églantines. »

> Planter autour des poubelles :

« Planter des haies pour cacher les poubelles. »



> Améliorer le confort des piétons et des usagers :

« Mettre des tables de pique-nique, des bancs sous les arbres, une fontaine à eau, des balançoires. Rajouter une mini parcelle de jardin partagé pour créer du lien social entre les petits et les grands (des familles fréquentent les lieux). »



7/ Dahlias

> 6 500 m² de pleine terre peu ou pas plantés



Propositions des participants :



> Renforcer la plantation d'arbres et d'arbustes :

« Planter plusieurs grands arbres pour ombrager le terrain au milieu des immeubles. Planter des arbustes et des buissons le long des sentes piétonnes. Planter des arbres fruitiers et une haie mixte. Planter des petits arbustes (sans entretien) le long des bâtiments. Rajouter des buissons fleuris. »

> Envisager l'implantation d'un jardin partagé :

« Installer un jardin partagé face à l'immeuble le long de la rue. »



> Végétaliser les abords de l'av. Jeanne d'Arc :

« Aménager des jardins le long de l'av. avec des haies pour les abeilles, des arbres fruitiers. Remplacer les bancs pierre. »



> Végétaliser les parkings :

« Prolonger la plantation d'arbres le long des parkings pour amener de l'ombre l'été et ombrager les places de stationnement. Séparer le parking de l'espace central avec de la végétation. »



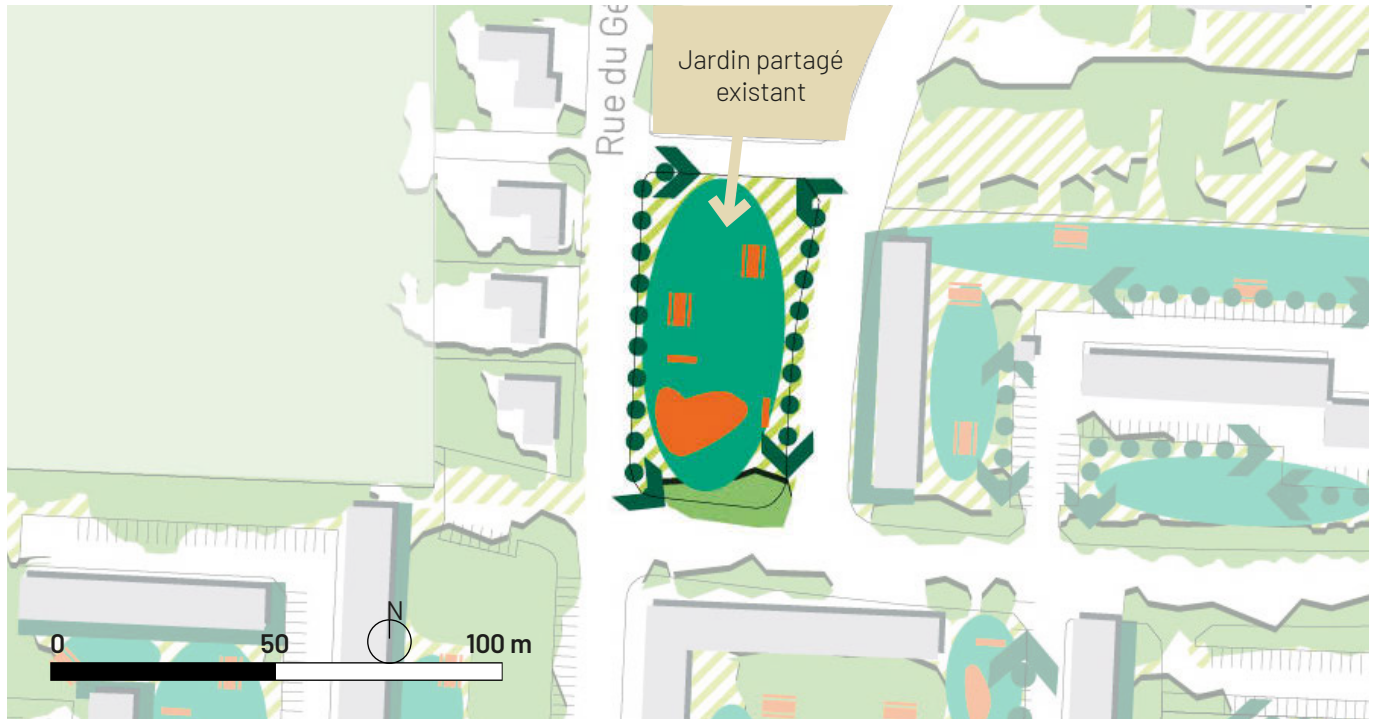
> Améliorer le confort des piétons et des usagers :

« Installer des tables sous les arbres. Remplacer les bancs actuels par de nouveaux bancs en bois. Installer une fontaine à eau, une aire de jeux. Mettre des nichoirs à rapaces en place pour éloigner les pigeons. »



8/ Fougères ouest (Terrain libre)

> 2 500 m² de pleine terre peu ou pas plantés

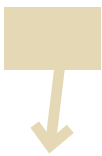


Propositions des participants :



> Arborer ce terrain libre et aménager un jardin :

« Planter des gros arbres pour l'ombrage (x 2, x3 voire plus). Planter des essences diverses, par exemple : un mûrier grimpant sur un support de type portique, des petits arbres, des arbustes moyens, des arbustes fruitiers, des haies, des buissons. Prévoir un aménagement de préférence terrain floral/ prairie fleurie avec ruches. Aménager un espace fermé / sécurisé (haies / buissons). Planter des arbustes le long de la route. »



> Prolonger le jardin partagé situé de l'autre côté de la route :

« Prolonger le jardin partagé sur cette parcelle. Faire un deuxième jardin partagé avec une orientation axée sur les arbres fruitiers. Donner la gestion à la population. Installer un pigeonnier pour utiliser la colombe. »



> Améliorer le confort des piétons et des usagers :

« Installer du mobilier pour le pique-nique, des bancs, des tables. Installer une aire de jeux. »



9/ Fougères est

> 7 000 m² de pleine terre peu ou pas plantés



Propositions des participants :



> Agrémenter l'espace existant avec des plantations et une pièce d'eau :

« C'est pas mal comme cela. Rajouter de gros arbres (3 ou 4), des petits arbres, des arbustes fruitiers au milieu de la parcelle. Aménager une allée d'arbres au centre du terrain dans le sens de la longueur pour créer de l'ombre. Installer un jardin de fleurs « à la Versailles ». Augmenter l'espace de biodiversité à la frontière entre les parcelles des copropriétés et les parcelles et espaces gérés par la ville. Et aménager un bassin vivant avec des poissons et des libellules qui mangeront les moustiques. Négocier une gestion municipale pour l'entretien. »



> Améliorer le confort des piétons et des usagers :

« Installer des tables, des bancs, une fontaine à eau. »

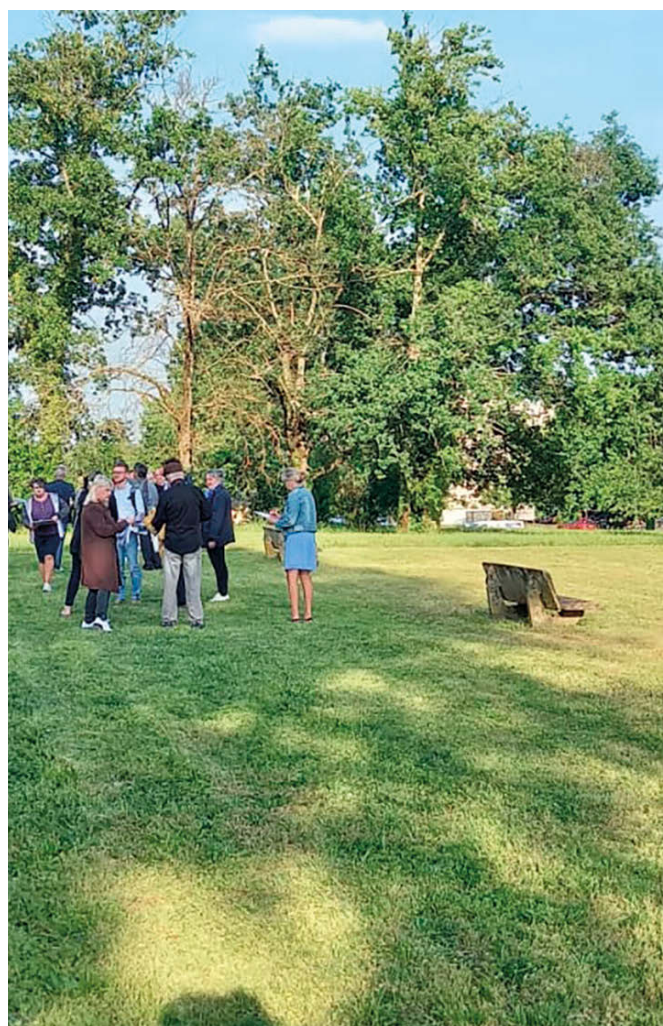


> Arborer la limite avec les parkings

« Planter des arbres le long des parkings. Rue du Maréchal Juin, remplacer les arbres existants sur les parkings par des essences locales qui ne font pas de miellat. »

> Masquer les poubelles par des plantations :

« Planter une haie mixte cachant les poubelles. »



Remarques complémentaires faites par les participants

« Aménager « un petit coin de paradis » autour de la plaque en mémoire de Chahinez Daoud (jeune femme victime d'un féminicide dans le quartier en mai 2021). Y planter des arbres fruitiers (figuiers) et beaucoup de fleurs. (Ce projet tient beaucoup à cœur). »

« D'une manière générale, faire des aménagements qui incitent à descendre vivre ensemble sous les arbres. »

« Attention au bruit et aux nuisances. »

« Faire des plantations pour atténuer le bruit. »

« Des arbres, très peu de bosquets, éviter les nuisances »

« Il y a besoin de beaucoup de végétaux pour apporter de la fraîcheur l'été. »

« Planter des essences locales, des essences nourricières. »

« Indiquer le nom des plantes et des arbres pour pouvoir les apprendre. »

« Planter des fleurs en adéquation avec le nom des résidences. »

« Planter un jardin labyrinthe de fleurs sur le grand terrain avec des herbes, des fruits de la passion, des pommiers, des poiriers, des cerisiers, des framboisiers. »

« Demande de conseils pour entretien d'espaces verts, élagage, abattage, plantations.

Éviter les arbres à élaguer (coût).

Entretien des fruitiers car les étourneaux sont les seuls bénéficiaires des récoltes.

Éviter les noyers (fruits qui tombent et beaucoup de chutes).

Attention aux racines des arbres (sur les parkings). »

« Si un projet de parc/jardin/plantations est trop coûteux, pourquoi ne pas envisager la vente d'un terrain vague destiné à la construction et favoriser la mixité sociale. »



Références de parcs et jardins en cœur d'îlots

Réhabilitation du quartier Arago, Pessac,

Concepteurs : Revel'Archi, Debarre Duplantiers Associés Architecture & Paysage





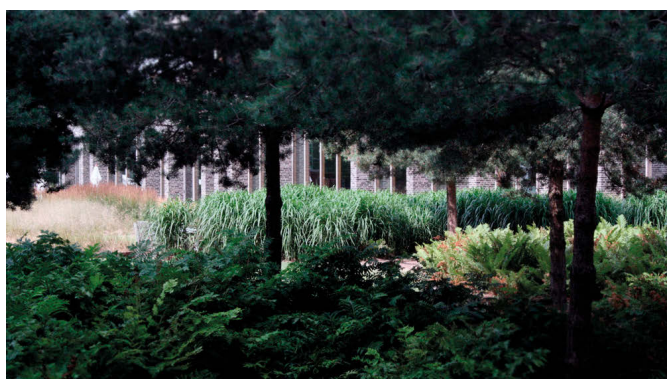
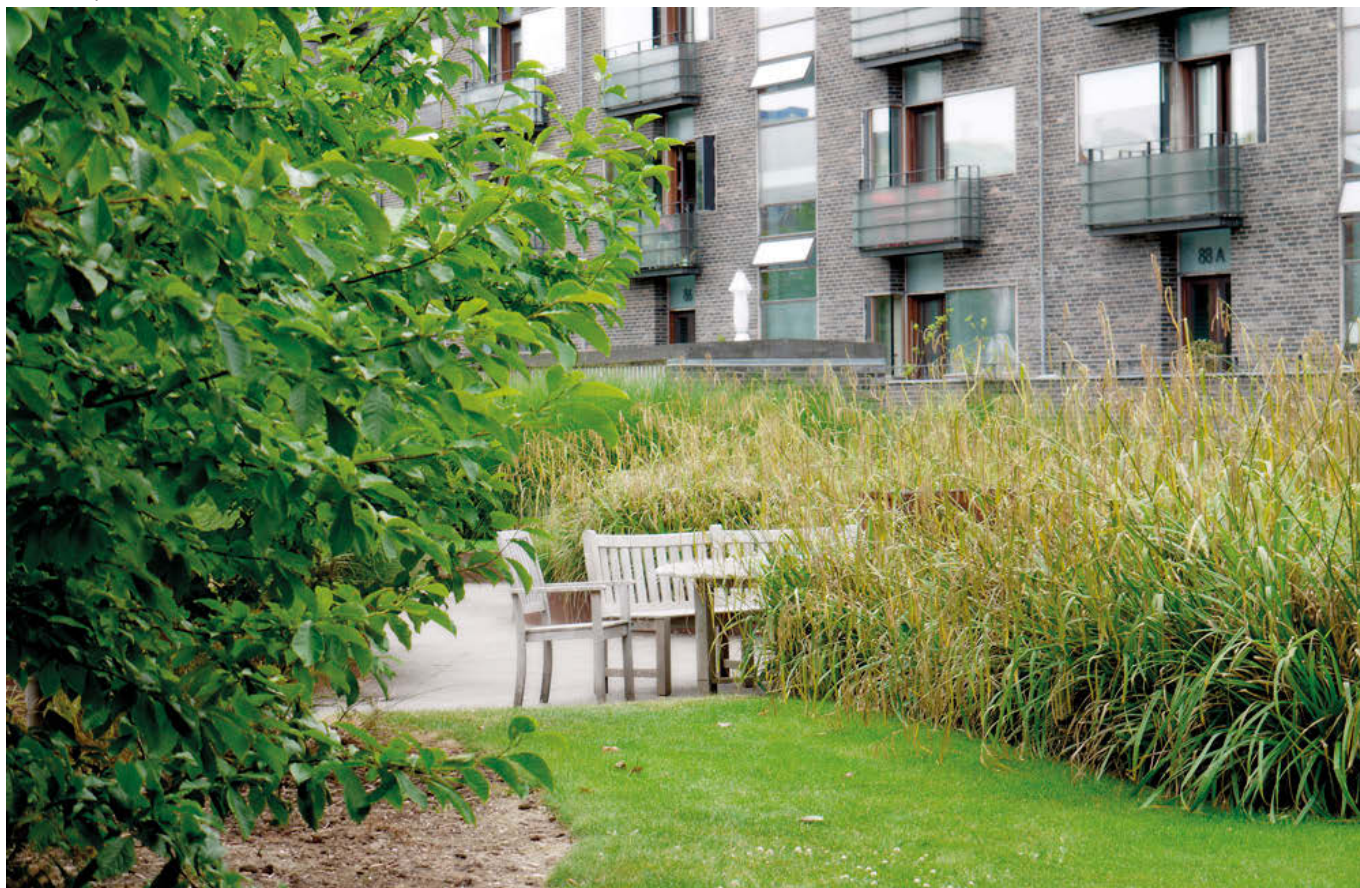
Quartier St Andrews, Bromley-by-Bow, Londres

Concepteurs : Townshend Landscape Architects

Crédits photos : Townshend Landscape Architects



Charlotte Garden, Copenhagen
Concepteurs : SLA - Stig L. Andersson
Crédits photos : Landezine



En conclusion

Pour aller plus loin

La rencontre des copropriétaires, habitants et usagers du quartier du Burck, le 24 mai 2023, a mis en évidence leurs **besoins et envies d'engager une véritable démarche de plantation sur l'ensemble du quartier**, et plus précisément **d'aménager des jardins en cœurs d'îlots, de planter en pied de bâtiments et le long des rues**.

In fine, cette rencontre traduit un désir d'amélioration et d'appropriation du cadre de vie du quartier par ses habitants.

Les services de Bordeaux Métropole proposent un accompagnement technique et financier

Le projet « Plantons 1 million d'arbres » porté par Bordeaux Métropole présenté aux participants lors de la rencontre permettrait aux copropriétaires de **bénéficier d'une aide au financement de 50% du coût total des plantations et de bénéficier d'un accompagnement technique au projet** par des professionnels du paysage et de la plantation. (Voir détails en annexe 2.)

A noter : Il est important de souligner que **les participants ont évoqué leurs doutes à pouvoir financer la totalité des 50 % restant à leur charge**. Ce qui pourrait représenter un frein à la concrétisation du projet.

Bordeaux Métropole propose également un **dispositif d'accompagnement à l'aménagement de jardins collectifs** pouvant prendre différentes formes : potagers ou vergers coopératifs, groupe de jardins familiaux, jardins de quartier, espaces publics jardinés (parc, rue, pied d'immeuble...). Cet accompagnement est possible dès lors qu'un collectif d'habitants projette ensemble de cultiver le jardin.

Plusieurs participants ont manifesté leur envie de participer à la conception, à la plantation et à la gestion des jardins pendant la rencontre. Une dynamique de groupe est en train de naître et pourrait préfigurer le collectif nécessaire à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement par Bordeaux Métropole.

L'association Tournesols et le Centre Social du Burck sont par ailleurs des acteurs très dynamiques bien implantés et incontournables dans la vie du quartier. Ils pourraient également être des appuis importants dans la mise en place d'un projet de plantation dans le quartier.

Des pistes pour alléger le reste à charge des copropriétaires

1/ Trouver des formes complémentaires de projets de plantation entre le domaine public et le domaine privé, portés par Bordeaux Métropole :

- Nombreuses voiries du domaine public bordées par de la pleine terre qui se trouve aussi sur le domaine public ;
- Désimperméabilisation d'une partie des voiries du domaine public très larges ;
- Conventonnement par Bordeaux Métropole avec les copropriétaires pour planter sur le domaine privé visible depuis le domaine public. Et imaginer des plantations qui participent à former la lisière ou une partie des jardins de cœurs d'îlots accessible au public.

2/ Les copropriétaires pourraient soumettre au prochain budget participatif un projet d'ensemble (voir § suivant), sur tous les cœurs d'îlots et bords de voiries pour bénéficier de financements supplémentaires.

3/ Développer une pépinière de quartier qui permet de multiplier les végétaux sur place.

4/ S'appuyer sur différentes techniques de végétalisation en plus de la plantation :

- Les semis ;
- Le marcottage et le bouturage ;
- Les dynamiques de végétalisation spontanée.



Vers un projet de paysage et de plantation d'ensemble ?

La rencontre a montré que la plupart des envies formulées par les participants sont complémentaires et cohérentes. Elles traduisent un réel intérêt et **un réel besoin de planter l'ensemble des « espaces verts » collectifs** des copropriétés du Burck.

Les envies formulées dépassent en outre la seule action de planter des arbres et évoquent **l'aménagement de jardins avec des ambiances végétales variées proposant des usages divers et des espaces spécifiques** à chaque copropriété.

Une approche par le projet de paysage et une composition d'ensemble de type parc portant sur tous les espaces libres permettrait de répondre aux envies formulées par les copropriétaires, habitants et usagers du quartier. Cette approche permettrait aussi **d'avoir un niveau d'aménagement équilibré et une conception de l'espace homogène dans les dix copropriétés**, de faire le lien entre les différentes « pièces » que forment les cœurs d'îlots, d'inviter habitants et usagers à la déambulation dans tout le quartier, et de s'appuyer sur les nombreux atouts paysagers du quartier (nombreux espaces de pleine terre, ouverts et généreux ; proximité du bois du Burck ; topographie marquée ; quelques beaux arbres existants ; etc.).

Les copropriétaires vont avoir besoin d'un accompagnement sur la conception d'un projet de paysage d'ensemble avec une vision globale du site.

Des pistes pour la conception paysagère du parc

1/ Considérer les différents cœurs d'îlots et grands espaces de pleine terre du quartier comme les « pièces » d'un seul et même parc. Chacune des pièces peut avoir ses spécificités, tout en retrouvant des éléments communs (pieds de bâtiments végétalisés, bosquets d'arbres et d'arbustes, strates végétales basses, essences et variétés plantées, modelé de sol, mobilier, etc.)

2/ Planter des essences d'arbres de grand développement. Un des atouts du quartier est de bénéficier de vastes espaces de pleine terre qui peuvent accueillir des arbres de grand développement à condition de ne pas les tailler et de les laisser se développer. Il sera donc important de les positionner aux bons endroits. Les grands arbres pourront jouer un rôle de repères dans le quartier et accompagner les volumes bâtis des immeubles. Pour que les arbres puissent se développer pleinement, il ne sera pas nécessaire d'en planter une multitude, mais de planter avec soin le nombre de sujets adéquat. Un travail de plan de plantation permettra de définir le nombre d'arbres nécessaire en considérant leur circonférence à maturité.

3/ Planter arbres et arbustes en « masse », en bosquets, pour renforcer les effets visuels et former une canopée continue ou quasi continue sur le quartier. Cela permettra également d'augmenter les services écosystémiques rendus (rafraîchissement, refuge de biodiversité)

3/ Travailler les vues et aménager des masques végétaux pour cadrer des vues sur un espaces à mettre en valeur, atténuer les vis-à-vis et redonner de l'intimité aux habitants, notamment par la plantation d'essences de haut jet.

4/ Planter en pied de bâtiment pour augmenter la qualité paysagère des cœurs d'îlots.

5/ Accompagner la plantation d'arbres par la plantation d'arbustes et de strates végétales basses pour bénéficier d'un « résultat paysager » en attendant que les arbres poussent. Planter des jeunes arbres moins cher et plus adaptable au site.

6/ Garder des espaces ouverts pour alterner les espaces couverts et dégager, garder des vues sur le ciel, permettre différents usages (jeux, détente, etc.).

En conclusion, cette rencontre est le point de départ d'un projet à poursuivre, à co-construire. Un travail plus complet et plus approfondi reste à mener avec les syndicats de copropriétaires, les habitants du quartier, Bordeaux Métropole et les communes de Mérignac et Pessac.

Cette démarche exploratoire pourrait être reproduite dans d'autres quartiers de la métropole présentant une configuration similaire.



Annexes 1. Les propositions par secteur formulées dans les carnets de bord

1 / Les abords du centre commercial

- « Des arbres tout le long, le long du stade »
- « Des arbres le long du parking, le long des poubelles »
- « Des arbres le long de la rue »
- « Planter des arbres et mettre des bancs face au stade »
- « Planter quelques arbres et installer des bancs »
- « Planter des arbres »
- « Planter des arbres, installer des bancs »
- « Planter des haies viticoles, des arbres fruitiers »
- « Installer un potager derrière les commerces »
- « Privilégier des arbres pour l'ombre et masquer le centre commercial »
- « Planter des arbres, des arbustes fleuris. Installer quelques bancs. Ou faire un petit parcours type sentier avec arbustes fleuris »
- « Planter des arbres tout le long face au stade. Planter des arbres fruitiers »

2 / Héliotropes

- « Groupement de plusieurs arbres de hauteurs différentes, dont des arbres fruitiers, sous lesquels installer des bancs, des tables / Des bacs avec des légumes et des vivaces / Une spirale à aromatiques »
- « 2 arbres plus une haie au centre »
- « Parcs (jeux) pour enfants, bancs, tables, arbres, fontaine à eau, poubelles »
- « Des arbres pour cacher les vis-à-vis, un petit chemin aux abords en bois pour se poser »
- « Quelques arbustes, buissons, bancs en lisière de l'avenue »
- « Planter quelques arbres au centre, mettre des bancs, des jeux pour enfants »
- « Aménager un jardin avec des arbres, mettre une clôture et des haies pour délimiter l'espace. Installer des réserves d'eau à partir des descentes / gouttières des bâtiments / Héliotropes 3 : planter des arbres, des haies, des arbres fruitiers ou arbres à fleur »
- « Planter des arbres pour délimiter les immeubles »
- « Plantation d'arbres au centre du terrain pour l'ombre et des buissons pour une harmonie de couleurs et dégager des odeurs. Remplacer les arbres morts qui ont disparu et n'ont jamais été remplacés. Créer une allée piétonne aujourd'hui non matérialisée mais bien empruntée... Prévoir des nichoirs à rapaces pour chasser les pigeons »
- « Grands arbres plutôt sur les bords. Arbustes et buissons. Plantes fleuries grimpantes sur Pergolas. Au milieu, un grand contenant en bois pour mettre des fleurs »
- « Plantation d'arbres tout autour et plantation de buissons. Installation de tables et de bancs. Aménager une allée piétonne avec des arbustes. Planter des arbustes qui masquent les pieds d'immeubles. Planter des arbres fruitiers. Installer des nichoirs à rapaces »
- « Un jardin de fleurs de couleurs. Un figuier »

3 / Iris

- « Massifs, petits arbres et arbustes de hauteurs dégressives (Cf. dessin) »
- « Tables, bancs, poubelles »
- « Quelques bancs à prévoir, une allée piétonne, des haies le long de la route pour atténuer le passage et le bruit des véhicules »
- « Buissons le long de la route »
- « Des arbres un peu grands à élaguer »
- « Planter des arbres au nord de la route »
- « Végétaliser sous les fenêtres des gens pour toutes les résidences. Planter une haie le long de la piste cyclable (sécurisant / isolant) »

- « Exemple d'aménagement qui procure un bel environnement, de l'ombre, et un vrai point de rencontre qui ne génère pas de nuisance nocturnes. Contre Héliotrope, refaire aménagement stationnement et végétalisation. Actuellement stationnement sur terrain boueux au centre des résidences. »
- « Belle place déjà bien arborée. Rajouter peut-être quelques buissons côté parking et en bordure de la piste cyclable »
- « Planter des buissons aux pieds des immeubles. Installer des bancs et des tables. Délimiter les parkings des espaces verts par des plateaux en bois. Planter des buissons pour cacher la route. Enlever les parasites qui se sont installés sur les gros arbres. Mettre des poteaux en bois plutôt qu'en béton. Cacher les poubelles par des arbres »

4 / Géraniums

- « Des gros arbres (x 4), des tables, des bancs, des petits arbres fruitiers, des arbustes fruitiers (Cf. dessin) »
- « Des arbres le long des parkings »
- « Arbres le long des places de parking, bancs, fontaine à eau, arbres fruitiers »
- « Des arbres, une aire de jeux pour les enfants »
- « Des arbres le long des parkings et sur le terrain »
- « Planter quelques arbres à feuilles caduques, des bancs, des petits arbustes sans entretien »
- « Planter des arbres autour des parkings. Planter des arbres fruitiers au milieu »
- « Planter des arbres et des arbustes, installer des bancs »
- « Aménager une allée piétonne et planter des arbres fruitiers »
- « Prévoir des grands arbres sur cet immense espace »
- « Grands arbres à rajouter »
- « Séparer les espaces verts des parkings avec des buissons. Planter des gros arbres au milieu. Installer des bancs et des tables. Planter des arbres fruitiers. Aménager un jardin partagé »
- « Planter des arbres fruitiers : fraisiers, fruits de la passion, cerisiers, pommiers, poiriers, framboisiers, néfliers, menthe »

5 / Acacias

- « Des gros arbres (x 4) (Cf. dessin) »
- « Des arbres »
- « Tables, bancs, fontaine à eau, parking »
- « Une partie parking avec des arbustes, des arbres, une aire de jeux »
- « Aménager des parkings pour répondre à un besoin local, aménager un jardin d'enfants avec des bancs »
- « Aujourd'hui, c'est désertique. Planter des arbres. Installer des haies pour délimiter et permettre aux voitures de sortir des garages. Planter des arbres le long de l'allée François Mauriac »
- « Faire suggestion d'aménagement... Espace emprunté par les voitures pour stationner ou accéder aux garages accessibles par ce lieu... »
- « Faire une allée arborée et/ou buissonnante pour accompagner le trajet des voitures. Il faudrait aménager un parking »
- « Planter des arbustes le long de la route. Aménager un circuit pour accéder aux garages et le reste en espaces verts. Planter des arbres »

6 / Églantines

- « Un gros arbre, des petits aménagements verts mélangés avec des tables, des bancs sous les arbres »
- « Un arbre. De la végétation autour des poubelles »
- « Tables, fontaine à eau, balançoires »
- « Des arbustes le long de l'avenue, des arbres sur la partie vide »
- « Planter beaucoup d'arbres, des haies pour cacher les poubelles »
- « Planter des haies pour cacher les poubelles. Prolonger les plantations d'érables existants »
- « C'est plutôt bien comme ça »
- « Planter une petite végétation (buissons) »
- « Prendre cet exemple d'aménagement paysager autour des conteneurs à poubelles pour le proposer aux autres endroits. Aménagement global à prendre en exemple pour témoigner des aspects positifs (arbres et bancs). En bordure, compléter et suggérer la plantation d'ormeaux »
- « Il semble y avoir des familles qui s'y installent. Rajouter une mini parcelle partagée pour créer du lien social entre les petits et les grands »
- « Planter des arbustes le long de la rue face aux immeubles pour cacher les voitures. Derrière le long de l'immeuble, mettre des arbustes. Mettre des tables de pique-nique »

7 / Dahlias

- « Un gros arbre, des tables, des bancs sous les arbres, des arbustes fruitiers, une haie mixte »
- « Des haies »
- « Fontaine à eau »
- « Une aire de jeux, de nouveaux bancs en bois »
- « Changer les bancs, planter des arbustes »
- « Petits arbustes le long des bâtiments (sans entretien). Séparer le parking de l'espace central avec de la végétation, Nichoir à rapaces pour éloigner les pigeons »
- « Planter des érables pour ombrager les parkings »
- « Terrain Jeanne d'Arc : jardins, haies pour abeilles, remplacer bancs pierre, arbres fruitiers »
- « C'est bien comme ça. Arranger le côté bois (trous, boue) »
- « Planter plusieurs grands arbres pour ombrager »
- « Avoir une action sur la végétation existante : catalpas nécessitent une taille annuelle importante ; érables moins contraignants en terme de taille voir de façonnage. Voir une proposition de jardin partagé »
- « Rajouter des arbustes/buissons fleuris. La place est déjà bien arborée »
- « Installer un jardin partagé face à l'immeuble le long de la rue. Planter des haies. Sur le terrain au milieu des immeubles : planter des buissons le long des sentes et planter des arbres fruitiers. Prolonger les plantations d'arbres le long des parkings pour amener de l'ombre l'été »

8 / Terrain vague / Fougères

- « Des gros arbres (x 2), un mûrier grimpant sur un support type portique, des petits arbres, des arbustes moyens, des arbustes fruitiers, une prairie fleurie, une aire de jeux »
- « 3 arbres »
- « Bancs, tables, continuer le jardin partagé »
- « Terrain à arborer »
- « Planter des arbres »
- « Prolonger le jardin partagé sur cette parcelle et donner la gestion à la population. Installer un pigeonnier pour utiliser la colombine »
- « Des arbres pour l'ombrage »
- « Planter des essences diverses. Installer des bancs, du mobilier pour le pique-nique »
- « Aménager un espace fermé / sécurisé (haies / buissons) »
- « Prévoir un aménagement de préférence terrain floral avec ruches »
- « Faire un deuxième jardin partagé avec une orientation axée sur les arbres fruitiers »
- « Planter des arbres. Planter des arbustes le long de la route »

9 / Fougères

- « Un bassin vivant avec des poissons, des libellules qui mangeront les moustiques. Gestion municipale pour l'entretien. Des gros arbres, une haie mixte cachant les poubelles, des arbustes fruitiers, des petits arbres »
- « Des arbres, très peu de bosquets, éviter les nuisances »
- « Tables, fontaine à eau, bancs, arbres »
- « Terrain à arborer : planter des arbustes et 3 ou 4 arbres »
- « C'est pas mal comme cela »
- « Planter des arbres le long des parkings et à l'intérieur de la parcelle. Rue du Maréchal Juin, arracher les arbres noix existants qui font du miellat qui coule sur le pare-brise des voitures, et planter des essences locales à la place »
- « Aménager un jardin de fleurs (à la Versailles :)) »
- « Idem point n°8. Possibilité d'une allée d'arbres au centre du terrain sur la longueur pour créer de l'ombre sur le terrain de la copropriété »
- « Rajouter des arbres. Augmenter l'espace de biodiversité à la frontière entre les parcelles des copropriétés et les parcelles et espaces gérés par la ville »
- « Planter des arbres au milieu »

10/ Autres remarques

- « Aménager « un petit coin de paradis » (projet qui tient à cœur), autour de la plaque en mémoire de Chahinez Daoud (jeune femme victime d'un féminicide en mai 2021) : planter des arbres fruitiers (figuiers) et beaucoup de fleurs »
- « D'une manière générale, des aménagements qui incitent à descendre vivre ensemble sous les arbres pour atténuer le bruit. Besoin de beaucoup de végétaux pour apporter de la fraîcheur l'été. Des plantations nourricières. »
- « Des nichoirs à rapaces pour les pigeons. Attention au bruit et aux nuisances, des essences locales »
- « Si projet trop coûteux, pourquoi ne pas envisager la vente d'un terrain vague destiné à la construction et favoriser la mixité sociale »
- « Installer des kiosques et mettre des livres. Mettre des distributeurs de poches à chien et aménager des aires canines. Prévoir des systèmes de récupération d'eau dans les futurs projets de réhabilitation des bâtiments »
- « Demande de conseils pour entretien d'espaces verts, élagage, abattage, plantations »
- « Installer des nichoirs sur toitures pour rapaces afin d'éliminer la faune pigeons »
- « Attention aux racines des arbres. Éviter les noyers (fruits qui tombent et beaucoup de chutes). Entretien des fruitiers car les étourneaux sont les seuls bénéficiaires des récoltes. Éviter les arbres à élaguer (coût). Envisager plein de bancs et de tables de pique-nique »
- « Planter un jardin de fleurs, labyrinthe de fleurs sur le grand terrain d'herbes, passion, pommiers, poiriers, cerisiers framboisiers »
- « Planter des fleurs en adéquation avec le nom des résidences. Indiquer le nom des plantes et des arbres pour pouvoir les apprendre »

Annexe 2. Extraits du règlement d'aide à la végétalisation des espaces résidentiels collectifs

« Le dispositif d'aide financière proposé vise à encourager la végétalisation des espaces résidentiels collectifs des copropriétés ou des bailleurs sociaux, ainsi que les espaces collectifs de copropriétés horizontales. C'est une déclinaison du programme « plantons 1 million d'arbres. »

[...]

Article 3 : Projets éligibles

Seuls les projets faisant appel à un travail préalable de définition et de conception, par le recours à un paysagiste concepteur, une entreprise du paysage, un écologue ou une association de protection de l'environnement sont éligibles. Les projets doivent respecter les principes suivants :

- Type de plantations : Il s'agit de planter en pleine terre des arbres et arbustes en nombre suffisant, au regard du terrain disponible, pour contribuer à créer un îlot de fraîcheur urbain, et/ou au renforcement de la biodiversité, et/ou proposer des plantations nourricières, récréatives ou pédagogiques. Ces projets doivent comporter au moins deux strates (arborée, arbustive, herbacée). Ils pourront être des micro-forêts, des vergers, des parcs avec des jardins partagés, etc... Il est demandé de préserver les arbres existants et d'en planter en nombre suffisant pour inscrire le site dans un développement de long terme.
- Gestion des végétaux : les projets devront prévoir une gestion in situ de la matière organique issue des tailles et entretien et privilégier la valorisation pour un retour de la matière au sol de la parcelle : broyage, paillage, compostage, ...
- Préservation du patrimoine naturel : Les arbres et arbustes seront préférentiellement des espèces diversifiées, endémiques, issues de pépinières locales ou des espèces locales issues de zones géographiques adaptées aux évolutions à venir du climat. Ces espèces doivent être non invasives, conformément à la réglementation en vigueur (Règlement UE n°1143/2004 du 22 octobre 2014) et non allergènes. La liste des espèces non subventionnées est jointe en annexe. Les matériaux employés seront de préférence naturels, locaux, non traités, et sans produits phytosanitaires.
- Prise en compte de l'environnement immédiat : Les projets devront s'intégrer au territoire environnant et s'inscrire en continuité avec les usages locaux, les paysages et les trames de biodiversité.
- Prise en compte des caractéristiques de la parcelle : Les projets doivent respecter les contraintes de chaque parcelle : nature du sol, sensibilité en termes de biodiversité, topographie, capacité d'arrosage. La captation et l'utilisation des eaux de pluie (eaux de ruissellement et toitures) sera privilégiée.

Article 4 : Aide financière

Les coûts sont entendus toutes taxes comprises sauf si le porteur de projet récupère la TVA. L'aide financière de la Métropole est de 30 % des coûts éligibles minimum, et peut être bonifiée pour atteindre 40 % ou 50 % si les conditions suivantes sont remplies :

- Le projet comporte plus de 50% de plants ligneux (arbres ou arbustes) labellisés « végétal local » (+ 10 % des coûts éligibles),
- L'espace concerné est ouvert au public (+ 10 % des coûts éligibles).

L'aide est plafonnée à 100 000 € par projet.

Article 5 : Dépenses éligibles

Les dépenses attachées à la plantation, à la conception nécessaire à leur réalisation et à la garantie de reprise des arbres (jusqu'à 3 ans) sont éligibles, y compris l'arrosage et travaux de désimperméabilisation d'espaces artificialisés pour y créer de larges fosses plantées. Les agréments : type mobilier, cheminements, abris sont exclus des bases éligibles.

Les coûts de conception et suivi de chantier sont intégralement éligibles, dans la limite de 13% des coûts hors taxe du projet de végétalisation (Cf. nature des dépenses éligibles).

Les coûts d'animation de collectifs permettant une dynamique habitante sont éligibles à hauteur de 750 euros par jour et dans la limite de 7 500 euros, dès lors qu'ils accompagnent un projet de végétalisation. Les dépenses présentées au sein de ce dispositif ne doivent pas avoir été financées par la Métropole par ailleurs (composteurs collectifs et animation et suivi du site de compostage, achat mutualisé de broyeur, jardins nourriciers, renouvellement urbain, ...).

Article 5 a : Nature des dépenses éligibles

Sont éligibles :

- les analyses écologiques préalables (sols, faune, flore),
- les analyses de sols (pollutions) pour la plantation d'arbres fruitiers ou de haies fruitières,
- les plans topographiques et plans de recollement des espaces perméables et végétalisés,
- les tests de perméabilité des sols,
- la conception intégrant les dimensions écologiques, paysagères et de cycle de l'eau (ruissellement et infiltration),
- l'animation d'un collectif d'habitants, résidents, pour la définition du projet,
- la préparation des sols (ouverture de fosses, amendement, décompactage, apport de terres végétales, apport de mélange terre pierre, constitution de noues, jardins de pluie, ...),
- la découpe et la dépose de surfaces bétonnées ou imperméables afin de désartificialiser le sol,
- la fourniture et la plantation de plants d'arbustes (dans la limite de 10 euros par unité) et d'arbres (dans la limite de 200 euros par unité) et, s'il s'agit de compléments, d'herbacées (couvres sols, graminées, grimpantes...), de semences,
- l'encadrement technique pour la plantation par les résidents,
- la fourniture et la pose de matériel annexe de plantation biodégradable (tuteurage, protection troncs, protection type ganivelle, supports pour plantes grimpantes, ...),
- les dépenses liées aux systèmes d'irrigation des nouvelles plantations projetées à la condition d'optimiser la gestion de l'eau à la parcelle : plantations en point bas, récupération des eaux de pluie, et faciliter le retour au sol de la matière organique issu de l'entretien,
- la garantie de reprise des arbres (jusqu'à 3 ans).

Article 5 b : Nature des dépenses exclues de la base éligibles

Sont exclues :

- les dépenses liées à l'entretien des végétaux (le dessouchage, l'élagage, la taille, la tonte, ...),
- la fourniture de plants définis par l'UICN comme « espèces envahissantes » avérées,
- la fourniture de plants exotiques du type : palmiers, bambous, ...
- la fourniture de plants d'espèces protégées ou à enjeu de conservation sur le territoire métropolitain,
- le financement de haies monospécifiques (thuyas, lauriers, eleagnus, bambous, troène, ...),
- la fourniture de paillettes, pouzzolane, galets, graviers... tous matériaux minéraux visant à habiller les végétaux,
- la mise en œuvre de revêtement perméables, y compris agrémentés de végétaux,
- les travaux ou équipements d'agrément.

[...]

Crédit photos : a'urba
Chef de projet : Frédéric Véron / Sous la direction de : Jean-Christophe Chadanson /
Equipe projet : Guillaume Bernard, Valentin Ryckebusch
Conception graphique : Guillaume Bernard, Olivier Chaput, Frédéric Véron